

COMPTE-RENDU du Comité de Pilotage

Site Natura 2000 « FR7200809 » Réseau hydrographique de la Haute-Dronne

10 décembre 2018
Foyer rural – Saint-Saud-Lacoussière

Personnes présentes :

- Sylvie GOURAUD - Présidente du COPIL, Adjointe au Maire de St-Pardoux-la-Rivière
- Michel EVRARD - Président de la commission biodiversité du PNR Périgord-Limousin
- Guy LASTERE - Maire de Champs-Romain
- Martine BEYLOT - Adjointe au Maire de Bussière-Galant
- Paulette LACROIX - Conseillère municipale à Saint-Saud-Lacoussière
- Eric ROULAUD - Conseiller municipal à Dournazac
- Véronique CHABOT : Secrétaire Générale de la Sous-préfecture de Nontron
- Maylis GUINAUDEAU - DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Hugo MAILLOS - DDT de Dordogne
- Sandra VEDRENNE - DDT de la Haute-Vienne
- Jean-Michel RAVAILHE – Président de la Fédération de pêche de Dordogne
- Patrick MARCETEAU - Président de l'AAPPMA de Miallet/Firbeix
- Yves MARTIN - Association des Propriétaires d'Etangs en Périgord
- Frédéric DUPUY - Responsable du pôle Gestion des espaces naturels au PNR PL
- Cédric DEVILLEGGER - Animateur Natura 2000 au PNR PL

Etaients excusés :

- Bernard VAURIAC - Président du PNR Périgord-Limousin
- Jean-Claude LEBLOIS – Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Juliette NEVERS – Conseillère départementale du Périgord Vert Nontronnais
- Philippe FRANCOIS - Maire de Firbeix
- Marie-Laure COURIVAUD - Agence de l'eau Adour-Garonne
- Julie MARCINKOWSKI - DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Jérôme THERY - DDCSPP de la Haute-Vienne
- Anthony LE FOULER – Président du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique
- Patrick REY - CRPF Nouvelle-Aquitaine
- Dominique CACOT – CRPF Nouvelle-Aquitaine
- Jacques DE LAFORCADE - Président du GDF Nord Dordogne
- Jean-Claude PICHEREAU – Président du GDF du Sud Ouest de la Haute-Vienne
- David NAUDON – Limousin Nature Environnement

Début de la séance à 10h15

ACCUEIL PAR S. GOURAUD –PRÉSIDENTE DU COPIL

PRESENTATION ANIMÉE PAR C. DEVILLEGER

- Rappel des enjeux sur le site Natura 2000 : préservation de 18 habitats et 16 espèces d'intérêt communautaire.

- La présentation suivra l'ordre des grands objectifs tels qu'ils sont inscrits dans le Document d' Objectifs (DOCOB) validé par le comité de pilotage le 21 juillet 2011.

Programme LIFE+ Nature

- Etat des lieux du volet « continuité écologique ».

La fin du programme LIFE+ approchant (juin 2020), tous les projets où les propriétaires ont donné leur accord seront traités en 2019 : digue de Pagnac, moulin de Grandcoing, seuil de la tannerie Chamont, pont de la Monnerie et moulin de Mazières.

- Station d'élevage de Moule perlière.

2000 jeunes moules perlières ont été relâchées dans la Dronne en 2018.

Les mulettes sont élevées le plus longtemps possible en pisciculture afin d'augmenter leur chance de survie. Des lâchers plus importants auront lieu en 2019.

- Colloque de restitution : il se déroulera du 6 au 8 novembre 2019 sur le territoire du Parc.

- Quelle suite au programme LIFE+ Nature et quel avenir pour la pisciculture ?

Le PNR Périgord-Limousin a rencontré plusieurs structures pour travailler sur ce sujet : Université de Bordeaux, Université de Limoges, PNR Millevaches en Limousin, CEN Aquitaine, Limousin Nature Environnement... La Moule perlière est présente sur de nombreux cours d'eau en Limousin et la Grande Mulette est présente en Aquitaine et Poitou-Charentes. Les populations de ces deux espèces sont en mauvais état de conservation. La ferme aquacole pourrait donc être utilisée pour aider à soutenir d'autres populations de bivalves.

Candidature au label Rivière Sauvage

L'obtention du label Rivière Sauvage n'est pas remise en cause malgré le fait que certains ouvrages sur la Dronne ne soient pas traités. Le tronçon de cours d'eau proposé au label ne concernait pas toute la Dronne mais s'arrêtait au moulin du Blé pour sa partie amont et intègre les ruisseaux du Manet et du Chantres. Une fois que l'ouvrage de la tannerie sera dérasé, la Dronne pourra obtenir le label.

Appel à projet de l'AFB sur l'impact cumulé des retenues

Le bassin versant de la haute Dronne a été proposé par le Parc pour tester la méthode de l'IRSTEA / AFB et la candidature du Parc a été retenue.

Ce travail aidera à prioriser les actions sur ce bassin versant qui recense plus de 600 plans d'eau.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Présentation du bilan de la campagne d'animation 2018 des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- Présentation du bilan des engagements en MAEC sur 2015-2018 : 31 exploitations ont déposé un dossier sur un total de 768 ha pour un montant demandé d'environ 500 000 €.
- Il y a de nouvelles intentions de contractualisation en 2019 mais le volume est moins important que les années précédentes, ce qui témoigne certainement de l'approche d'un plafond du potentiel de contractualisation avec le dispositif proposé.

Les landes de la Haute Renaudie

- Les opérations de gestion se poursuivent avec une bonne évolution de la végétation vers une lande sèche. L'année 2018 a surtout été consacrée à la valorisation de cette lande avec la confection du contenu de 4 panneaux d'information qui jalonnent le sentier des bergères, une boucle de 3,2 km autour des landes et prairies humides communales restaurées.
- Un protocole permettant l'inventaire des abeilles sauvages a été mis en place sur ces landes par le Parc.

Appel à projet de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Le Parc a renouvelé sa candidature à l'appel à initiative pour la biodiversité de l'agence de l'eau Adour-Garonne en proposant un chantier avec l'AAPPMA de Firbeix/Miallet. Ce chantier a eu lieu le long de la Dronne à Firbeix avec les étudiants en BTS GPN de Périgueux. Les étudiants en BTS GPN de Neuvic (19) et de Périgueux (24) reviendront sur le territoire du Parc en 2019. Les idées de chantiers restent encore à trouver.

Evaluation des incidences

- Il y a régulièrement des coupes de bois qui s'effectuent le long de la Dronne. Lorsque ces coupes ne sont pas soumises à évaluation des incidences (hors Plan Simple de Gestion, petites surfaces), l'animateur n'est pas consulté pour avis. Ces coupes peuvent être perturbantes pour le milieu Dronne, surtout lorsque la ripisylve est coupée en grande partie ou en totalité.

Natura 2000 n'a pas vocation à interdire une coupe mais des préconisations en amont de travaux forestiers pourraient permettre au propriétaire et à l'exploitant d'être informés des enjeux environnementaux sur la parcelle et l'animateur pourrait si nécessaire soumettre des préconisations pour réduire les perturbations.

- La DDT profite des discussions sur le sujet pour informer le COPIL que les listes locales du régime d'évaluation des incidences vont être révisées. La 2^{ème} liste locale est composée d'une liste de projets qui ne sont pas soumis à déclaration ou autorisation.

Contrat Natura 2000

La moitié des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 sont des habitats forestiers. Le contrat Natura 2000 favorisant la préservation de peuplements sénescents permet de garantir la préservation de cet habitat ainsi que l'habitat rivière qu'il longe. Ces habitats rares forestiers sont surtout présents dans les gorges de la Dronne où sont également présentes les plus fortes densités de Moule perlière. Le contrat qui concerne la préservation d'îlot de sénescence est plafonné à 4000/ha.

- Ne serait pas moins coûteux d'aider les collectivités à acquérir ces parcelles à enjeu ?
Les outils Natura 2000 ne financent pas l'acquisition foncière mais l'animateur peut prendre du temps pour aller chercher des fonds en vue d'acquérir certaines parcelles comme cela est noté dans l'action C.2.a. du document d'objectifs.

Suivis scientifiques

- Un protocole de recherche du Chat forestier sera mis en place sur la vallée de la Dronne à Miallet dans le cadre d'un programme porté par Cistude Nature. Cette espèce n'est pas listée à l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore mais à l'annexe IV.

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine ouvrira un appel à projet en 2019 pour des inventaires naturalistes en site Natura 2000.

Sensibilisation

Bilan des deux manifestations organisées sur la vallée de la Dronne dans le cadre des 20 ans du Parc. Ce fut l'occasion de communiquer sur les richesses de la Dronne et les actions mises en œuvre.

Clôture de la séance à 16h30